

LE TRIFLUVIEN JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR P. V. AYOTTE, 111 & 113, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES

À toute communication concernant l'administration doit être adressée. ABONNEMENT : Un An... \$2.00 Six Mois... \$1.00 ÉDITION HEBDOMADAIRE Un An... \$1.00 Six Mois... 50 cts

TARIF DES ANNONCES : Les annonces sont prises à forfait aux conditions suivantes : Première insertion, par ligne... 10 centes Insertions subséquentes, par ligne... 6 centes Conditions spéciales pour annonces à long terme.

LE TRIFLUVIEN Mardi, 19 Janvier 1897

L'Écho de Montmaginy joue de malin dans ses affirmations au sujet des évêques.

L'Avant-Garde de Québec pose à M. Laurier la question suivante : "Êtes-vous en faveur des écoles séparées?"

Le compromis n'est pas né viable, dit la Semaine religieuse de Québec, et ses fanfarrelles auroient lieu, un jour ou l'autre, si les catholiques finissent par comprendre et faire leur devoir.

Il est certain que l'abbé Prull est de retour de Rome. Ce qu'il y a fait et ce qu'il lui reste à faire ici forme sans doute, auprès des gens bien informés, la matière de moins de conjectures que de certitude.

Le Soleil dit le Courrier du Canada, rendra bientôt des points à l'Électeur défunt, c'est sûr ! "Même mauvaise foi, même ignorance, même audace dans l'affirmation mensongère, même impudence dans la calomnie, même système de polémique ! Une parfaite doublure, quoi !"

Nous invitons nos lecteurs à lire en première page l'opinion de Mgr. Bégin, sur le règlement scolaire. Mgr. l'Archevêque de Cyrène est le troisième prêtre qui demande une souscription pour les écoles catholiques. Mgr. Larocque et Mgr. Emond ont eux aussi fait appel à la charité de leur clergé.

"Chaque fois que les libéraux ont été au pouvoir, dit le Monde, ils ont augmenté la dépense et dilapidé les deniers publics. Ils ont toujours été les mêmes, et ils restent aujourd'hui les mêmes là où ils sont encore à la tête de l'administration.

En réalité, la province de Québec, sous le dernier régime conservateur, est la seule des provinces de la Confédération qui ait encore vu diminuer sa dépense."

La Manitoba sert un éreintement à M. Cyr, qui vint déclarer à Montréal, lors du banquet Laurier, que les catholiques du Manitoba étaient unanimes à accepter le règlement Laurier-Tarte-Greenway. Quant à la profession de M. Cyr dont il fut parlé un peu, il dit : "Il est notaire, toutefois, mais notaire sans greffe, à la façon de ce pays-ci. C'est encore là une faveur qu'il tient de Greenway."

La Patrie écrit : Mgr. Emond vient d'adresser à tous les prêtres de son diocèse une lettre circulaire leur demandant de souscrire personnellement \$5 chacun sous le prétexte d'aider à Mgr. Languevin à maintenir en existence les écoles catholiques séparées de son diocèse. Mgr. Emond a eu au moins la délicatesse de ne pas solliciter d'argent de ses ouailles.

Le mot prétexte signifiant en français : "cause simulée, supposée; raison apparente qui sert à cacher le véritable motif d'un dessein, d'une action," il s'ensuit que la Patrie accuse Mgr. Emond de tromper son clergé.

Dans une lettre au Tablet de Londres, M. l'abbé F. Ryan, de Toronto, déclare que Mgr. Walsh n'a jamais été partisan de la politique scolaire de M. Laurier, qu'il n'est pas un adhérent du parti libéral dans le parlement du Dominion, qu'il n'a pas refusé de se joindre à l'épiscopat pour signer la lettre collective de juin dernier, les évêques du Canada français ayant seuls écrit cette lettre, enfin que Mgr. l'Archevêque de Toronto est en parfait accord avec tous les autres évêques du Canada sur la question des écoles du Manitoba.

Encore une comparaison : "Si M. Flynn eut eu réellement à cœur la politique d'économie il aurait certainement réduit le nombre de

ministres au lieu de l'augmenter." La Patrie, jeudi 14 janvier. "En apparence, en effet, le nombre des ministres n'est pas augmenté, puisque l'on a aboli la présidence du Conseil exécutif." Le Soleil, samedi 16 janvier. L'organe libéral essaye ensuite de prouver que ce remaniement des ministres nécessitera d'importantes dépenses, mais il ne nie pas le fait que le nombre des ministres est resté le même.

Nous dédions aux partisans de la demi-heure les paroles suivantes de M. Guizot, ancien ministre français, un protestant : "Je n'entends pas seulement par là que l'enseignement religieux y doit tenir sa place et que les pratiques de la religion y doivent être observées; un peuple n'est pas élevé religieusement à de si petites et si mécaniques conditions; il faut que l'éducation populaire soit donnée et que ce soit dans une atmosphère religieuse, que les impressions et les habitudes religieuses y pénètrent de toutes parts. La religion n'est pas une étude ou un exercice auquel on assigne son lieu et son heure; c'est une foi, une loi qui doit se faire sentir constamment et partout, et qui n'exerce qu'à ce prix, sur l'âme et la vie, toute sa salutaire action. C'est dire que, dans les écoles primaires, l'influence religieuse doit être habituellement présente."

Ce langage d'un protestant, dit la Semaine Religieuse, de Québec, est plus catholique que celui de bien des catholiques

Fausse interprétation

Les lauriers de l'Électeur empêchent le Soleil de dormir, il ne voudrait pour rien au monde que l'on pût dire qu'il est moins menteur qu'il ne l'était son si fortuné prédécesseur. Samedi dernier il disait au cours d'un article intitulé : Rupture imminente :

"La Vérité, sous le titre 'Premier et dernier avis' insinue que ces articles (il s'agit de deux articles publiés dans la Tribune libre de la Presse sous la signature Patriote) sont écrits par M. Jocas, ancien député, M. Dansereau, mal répute de Montréal, le plus fort des journalistes conservateurs, et inspirés par M. Champagne et le premier ministre Flynn."

Il nous suffira de transcrire quelques paragraphes de l'article intitulé "Premier et dernier avis" et signé : Détermination, publié dans la Vérité du 17, pour faire constater à nos lecteurs que ceci est une blague du plus fort calibre.

Voici : "Il y a actuellement à Montréal un homme bien connu, employé du gouvernement fédéral, qui craint, avec raison peut-être, de perdre la situation lucrative qu'il occupe. Il y a aussi à Québec un autre fonctionnaire du gouvernement fédéral qui désire énormément être continué dans le poste qu'il remplit. "Les deux font la paire, c'est connu. "Pour soigner leurs propres intérêts ces deux patriotes, en ont trouvé un troisième qui écrit sous leur inspiration des articles marqués au coin de la plus lâche des trahisons, avec l'espoir que le parti libéral leur aura gré de leurs vilénies et leur tiendra compte du service rendu à M. Laurier. "Le scribe qui l'inspire est un employé du gouvernement local."

Rapprochez l'une de l'autre ces deux citations et la fausseté de l'interprétation donnée par le Soleil à l'article de Détermination en jaillira avec la force de l'évidence. Courage, confrère; Sic utur ad astra ! Encore quelques-unes de cette force, et tu prendras glorieusement place dans l'histoire à côté de l'Électeur, de mensongère mémoire.

Un scandale

Il y a à l'université Laval à Québec, un professeur du nom de Frs. Langelier. Ce professeur est en même temps un homme politique dont le caractère est formé de tous les éléments qui font l'homme mesquin d'idées, plein de lui-même, se complaisant dans un bavardage qui n'a de la science que la superficie et les angles. Il aurait pu adopter pour devise : Forme sans fond.

Ses principaux titres à la notoriété publique sont la part qu'il a prise à la consécration de la doctrine connue sous le nom d'influence spirituelle induite, que l'on invoque aujourd'hui contre l'autorité religieuse, et les honoraires exorbitants qu'il a réclamés dans un procès où il s'est contenté d'entendre plaider les autres.

L'homme politique a assisté à l'assemblée tenue au manège militaire à Québec, assemblée à laquelle ont été adoptées les résolutions que l'on sait en approbation du règlement scolaire effectué par les soins du maître Tarte. Il y a, paraît-il, figuré comme personnage important auquel on avait réservé une place sur l'estrade, et applaudi visiblement les déclarations de M. Laurier. Nous sommes portés à croire que l'homme politique n'avait pas laissé le professeur à la maison.

Ces faits sont graves, et par le pas-

sé du professeur qui a déjà, en plus d'une occasion, soulevé à juste titre les défiances et les susceptibilités des catholiques croyants, et par la question traitée à l'assemblée et la manière dont elle l'a été par M. Laurier. Nous les signalons à l'autorité qui a mission de les juger, et nous nous contenterons de lui poser respectueusement la question suivante : Quelle confiance des parents catholiques peuvent-ils réposer dans le professeur d'une université catholique, qui a encouragé sa présence et souligné de ses applaudissements des déclarations et des résolutions infâmes, diamétralement opposées à la direction connue de son Ordinaire, sur la question même de l'éducation à donner aux enfants et le droit de l'Église de la contrôler et diriger ?

A M. Langelier lui-même, nous dirons : Faites cesser ce scandale. Soumettez-vous ou démettez-vous. Nul ne peut vous forcer de penser juste et d'accepter tout l'enseignement de l'Église, si, malgré les chances exceptionnelles que vous avez eues de connaître la vérité, vous lui refusez l'adhésion de votre intelligence. Mais n'allez pas braver du coup et cat enseignement et la direction autorisée de votre premier pasteur, dans une institution fondée spécialement pour propager cet enseignement et former des esprits soumis en tout point à la direction de l'autorité religieuse. E. LIANE.

Une accusation

On a beaucoup parlé de l'inefficacité des écoles catholiques qui existaient au Manitoba, avant 1890. M. Tarte en disait un mot tout dernièrement encore dans la lettre qu'il écrivait à M. l'abbé Noret, et qui lui valait une si jolie réplique.

Nous voudrions aujourd'hui écrire quelques lignes sur cette question. Nous nous bornerons à extraire de nos notes d'un discours fameux prononcé à l'assemblée législative du Manitoba, les 10 et 12 Mars 1890, par un homme dont les libéraux ne recourent certainement pas le témoignage. Nous voulons parler de l'honorable M. James E. P. Prendergast, alors député de Woodlands.

Remarquons d'abord qu'il n'a jamais été fait, sur l'état réel des écoles catholiques dans la province de l'Ouest, par le gouvernement du Manitoba ou par celui d'Ontario, une enquête sérieuse et complète. Par conséquent il faut chercher ailleurs les renseignements.

M. Prendergast a clairement établi que les programmes suivis par la section catholique et la section protestante du Bureau d'Éducation avaient à peu près la même valeur. Le programme de la section catholique était même quelque peu plus étendu. Les livres employés par les catholiques valaient aussi ceux des protestants.

Mis ce n'est pas tout d'avoir un beau programme d'études, il faut le remplir, direz-vous. Certainement et c'est ce que les catholiques ont fait et bien fait. Les nombreux témoignages qu'ils ont reçus à l'occasion de diverses expositions les crient bien haut.

M. Prendergast a surtout appuyé sur l'hommage qui a été rendu au travail de ses corolligonnaires, lors de l'exposition internationale tenue à Londres, en 1886. La section catholique du Bureau d'Éducation avait envoyé en Angleterre des travaux faits dans huit écoles différentes. Il ne s'agissait pas de travaux préparés spécialement pour la circonstance, mais bien de travaux pris parmi ceux que les écoliers faisaient quotidiennement. Chacune des huit écoles reçut un diplôme de mérite et une médaille d'honneur et le 29 juillet 1886, Sir Chs. Tupper, haut-commissaire canadien, disait, dans une lettre à M. le Sénateur Barnier, alors surintendant des écoles catholiques : "Votre exposition... a déjà attiré beaucoup d'attention, et je n'ai aucun doute qu'elle ajoutera au succès du Dominion dans cette exposition." Le Capitaine William Clarke, un protestant, sous la direction duquel était l'exposition de Manitoba, écrivait le 27 juillet de la même année au même M. Barnier : "Je puis parler avec expérience de l'excellence de votre section, deux de mes filles ayant été longtemps sous les soins des bonnes sœurs de St-Boniface, et les progrès qu'elles ont faits dans cette école m'ayant satisfait autant qu'ils leur ont été agréables."

La Canadian Gazette de Londres, après avoir noté que les travaux exposés venaient des écoles catholiques comme des écoles protestantes, disait dans son numéro du 4 novembre 1886 : "La collection que nous avons sous les yeux indique que dans l'une des provinces les plus récemment orga-

nisées de la Confédération, existe un système scolaire qui, tout en respectant la foi et les convictions religieuses de la population, offre à chacun une éducation capable de préparer pour les plus hauts rangs de la société les enfants à qui ou la dontie."

Après avoir vengé les écoles catholiques, M. Prendergast continuait en disant qu'il admettait que certaines écoles étaient faibles, mais cela était dû à des circonstances incontrôlables : le peu de ressources et le pauvre groupement de la population et il trouva que plusieurs écoles protestantes étaient dans le même cas, pour les mêmes raisons.

Voilà ce que dit M. Prendergast en 1890. Nous préférons cette opinion à celle de M. Tarte qui ne semble pas avoir visité les écoles catholiques, pendant son voyage dans l'Ouest.

ENCORE UN DEMENTI

Une note de la "Semaine Religieuse" de Montréal

La Semaine Religieuse, de Montréal, contient dans son dernier numéro la note suivante : Un article de l'Écho de Montmaginy "qui a fait le tour de la presse française et anglaise, affirmait dorénavant que le règlement de la question des écoles de Manitoba avait été jugé favorablement par Mgr l'Archevêque de Montréal.

Rien n'est plus contraire à la vérité; et, puisque l'on persiste à vouloir égarer l'opinion par de fausses représentations, nous nous voyons dans l'obligation de le déclarer sous notre signature. En effet, ainsi qu'il nous est connu, Mgr Fabre a démenti tout ce que personne ce règlement soi-disant définitif.

Le 7 décembre dernier, le regreté défunt adressait à Sa Grandeur Mgr A. Languevin, archevêque de Saint-Boniface, la lettre suivante :

Montréal, 7 décembre 1896. A Sa Grandeur Mgr A. LANGUEVIN, Archevêque de Saint-Boniface.

J'on ai probablement pour peu de temps à vivre. Mon sacrifice est fait. Je suis entre les mains de Dieu. Mais avant de mourir, je veux vous exprimer à vous, Monseigneur, et à tous les catholiques du Manitoba si douloureusement éprouvés, ma plus profonde sympathie. Je fais des vœux ardents pour que la cause de vos écoles, cause qui intéresse tant la conscience et la justice, finisse par triompher, et que les catholiques retrouvent bientôt dans la plénitude des droits qui leur ont été enlevés.

Je me recommande à vos prières, et je demeure, Monseigneur, Votre bien dévoué, EDUARD GHS FABRE, Arch. de Montréal.

L'article de la "Semaine Religieuse" paru le 19 décembre sur cette question, était l'écho fidèle des sentiments de Monseigneur l'Archevêque de Montréal et avait eu du reste son entière approbation. F. BOURGUAULT, Vicaire capitulaire.

Une lettre d'un protestant

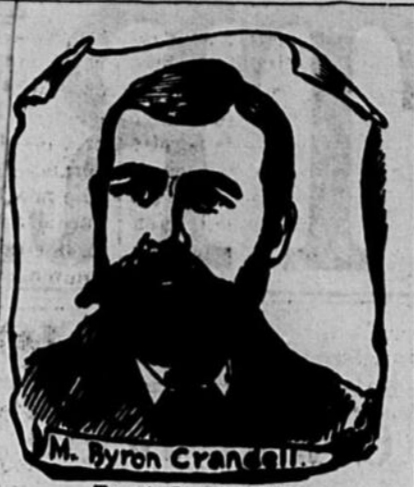
Un protestant de Toronto a adressé à Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de St. Boniface la lettre suivante : Toronto, 24 décembre 1896.

Très Révérend et cher monsieur, Je prends la liberté de vous transmettre par ce courrier une lettre, parue dans le "Catholic Register", pour que vous sachiez qu'il y a des protestants dont l'esprit de justice domine l'esprit d'intolérance qui semble être la base de la foi de tant de mes coreligionnaires.

Cette lettre fut d'abord adressée au "Mail and Empire" et au "Canadian Magazine", qui en refusèrent l'insertion. La masse des injustices dont il s'agit s'est perpétrée dans la ville même que l'on regarde comme le centre du protestantisme anglo-saxon. Ce n'est pas la colère qui m'inspire mais l'esprit de Caligula à dire : "Mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font."

Sans avoir le moindre désir de m'imposer, qu'on me permette de demander : Un grief de la minorité de Québec en matière d'éducation rationnerait-il le peuple aux saintes notions de la justice ? Permettez-moi d'exprimer l'espoir que vous aurez le succès que mérite une bonne cause et que vous n'oubliez pas votre Église ne sera dans l'obligation de soumettre une question de justice au vote d'une population ameutée.

Me rappelant l'abattement qui se fait sentir dans l'adversité, même chez les hommes forts, je vous rappellerai le texte biblique : "Le Seigneur châtie bien ceux qu'il aime bien." Vous souhaitez de nouveau le succès de votre œuvre et les souhaits du nouvel an chers à tous chrétiens, Je demeure, Très révérend et cher monsieur, Votre très dévoué, WM. L. RAMSAY, Hood's Pills sont efficaces.



Douleurs de Rhumatisme

Devait se servir de Bequilles Hood's Sarsaparilla Soulage

Le témoignage suivant vient de M. Byron Crandell, bien connu à Toronto Junction, comme ingénieur à l'Arqueduc. "Toronto Junction, Ont., 7 février 1894. "C. I. Hood & Co., Lowell, Mass. "Messieurs, En juillet dernier, j'eus une attaque de rhumatisme des plus terribles. Des médecins de la ville me traitèrent mais leurs remèdes ne me donnèrent aucun soulagement. On me conseilla de faire l'essai de Hood's Sarsaparilla et je suivis ce conseil. J'ai beaucoup de

plaisir à dire que deux bouteilles m'ont causé un soulagement visible. Ayant continué à prendre régulièrement de ce remède, Je suis maintenant guéri pendant ma maladie je fus souvent obligé de me servir de béquilles. Je ne puis trop hautement recommander Hood's Sarsaparilla." BYRON CRANDELL, Hood's Sarsaparilla et la bouteille. Hood's Pills sont la meilleure médecine cathartique de famille et pour le foie. 25 cents.

Revue de la Presse

La Manitoba de la semaine dernière, nous apporte la note suivante : "Les journaux libéraux disent l'un après l'autre : Pendant six ans Mgr Languevin a permis à des enfants catholiques de fréquenter des écoles publiques où les instituteurs étaient protestants."

"Or, il n'y a pas deux ans que Mgr Languevin est archevêque de Saint-Boniface, et jamais Sa Grandeur n'a permis à des enfants catholiques de fréquenter des écoles publiques où les instituteurs étaient protestants, lorsqu'il y avait dans la localité une école catholique."

Nos lecteurs aimeront sans doute à lire les quelques lignes suivantes extraites de la Sentinelle, de Mattawa, Ont., à propos de la loi sur le Home-Steal, votée à la dernière session, sur le mande de l'honorable M. Naïtel : "Notre langue française, si riche dans sa littérature et sa poésie, ne trouve pas d'expression propre pour rendre toute la signification de cette loi qui est d'invention et première application américaines."

"Le gouvernement des États Unis possesseurs de ces immenses prairies de l'Ouest si riches et si faciles à exploiter, qui n'ont d'autre propriété que le No. 4 Ouest canadien, sachant que la valeur de la terre de la province du pays repose sur son agriculture, voula, par tous les moyens possibles, attirer les colons, les piacer sur des terrains donnés gratuitement et les protéger contre les spéculateurs et contre eux-mêmes."

"Pour cela, il a rendu pour un certain nombre d'années, ces terrains inaliénables et exempts de toutes saisies pour dettes contractées pendant le défrichement de ces terres, qui devaient un patrimoine de famille, un bien qui devait se transmettre aux enfants du premier défunt."

"C'est loi a eu sa première application au 1er État Unis où elle pronait le rom de 'homestead', a été plus tard introduite, en partie, dans notre province d'Ontario sous le nom de 'free grant', octroi gratuit d'un terrain de 100 acres à tout ou sans de bon foi."

"Aujourd'hui, l'hon. M. Naïtel, commissaire des terres de la province de Québec, vient de voter sa province d'une loi semblable; aussi il a droit à la reconnaissance du pays en général, de la classe agricole et surtout des colons qui bénéficieraient des avantages que le gouvernement veut offrir pour faciliter la colonisation de nos immenses forêts; en partie déboisées."

Nous extrayons de notre excellent confrère Le Pionnier de Sherbrooke, les quelques lignes suivantes à propos de la création du département de la colonisation : "Le nouveau ministère de la Colonisation, qui vient d'être créé à Québec, est appelé à jouer un rôle dont on ne saurait trop faire ressortir l'importance."

"Il aura pour mission d'activer le mouvement colonisateur et de donner une impulsion énergique à l'établissement de nos terres incultes. "La colonisation va entrer dans une ère nouvelle. "La loi qui vient d'être passée pour protéger le colon en rendant son foyer insaisissable, constitue le premier pas dans la bonne voie."

"Avec un département spécial, comme celui que nous aurons à Québec, toutes les questions se rattacheront au mouvement colonisateur seront étudiées avec un soin paternel et seront l'objet d'une sollicitude administrative qui a souvent manqué dans le passé, en dépit de la bonne volonté de nos gouvernants. "L'heure est opportune pour donner une forte impulsion à ce patriotique mouvement. "La grande industrie, s'ébranlant chaque jour sous les coups de la concurrence universelle, offre plus aux classes ouvrières les avantages d'au-

Graines de Fleurs Graines de toute sorte A LA PHARMACIE HOERNER TROIS-RIVIERES

trois et rien ne serait plus facile que de créer au sein des villes manufacturières un vaste courant de retour vers la vie rurale. "Nos jeunes gens actuellement engagés dans les exploitations forestières forment un avant-garde prête à attaquer le domaine à conquérir. Ce sont autant de soldats aguerris et admirables disciplinés. Il s'agit de tirer parti de leur vaillance au profit de notre agrandissement territorial. "Nous ne le répéterons jamais trop : emparons-nous du sol. "L'exemple du vieux romain, qui finit par amener la grandeur de sa patrie, en faisant sans cesse retentir le même serment aux oreilles de ses concitoyens, ne craignons pas d'affirmer, et d'affirmer sans cesse, notre désir de voir prospérer l'œuvre de la colonisation. LA est notre planche de salut, là est le château fort de notre existence nationale. "Emparons nous du sol !"

Voici comment l'Événement apprécie l'œuvre du gouvernement F. Yan : "Les cinq dernières années du régime conservateur à Québec se résument comme suit : Restauration complète des finances; augmentation du revenu, diminution des dépenses; fin des déficits pour faire place au surplus; progrès de l'agriculture et développement de la colonisation; protection du colon; aide en faveur de l'instruction publique, et maintes réformes dont l'effet sera sans doute d'assurer le bien-être des diverses classes de notre population."

"Elle est grande et belle l'œuvre accomplie par l'administration conservatrice, et il n'est pas un électeur tant soit peu au fait des affaires de la province qui puisse s'empêcher de le reconnaître. Lorsqu'on jette un regard sur le passé, lorsqu'on se rappelle dans quelle pénible position fut mise la province de Québec par les extravagances du régime libéral, lorsqu'on songe aux lourdes obligations financières que ce régime a léguées à son successeur, on s'étonne que les cabinets D. Burcheville, Tallon et Flynn aient pu accomplir aussi promptement et avec autant de succès les promesses faites à l'électorat en 1892. Les gouvernements comme les individus doivent être jugés par leurs œuvres, et on présence des heureux résultats du régime qui a bien été en appeler au régime, on ne peut, à moins d'être aveugle ou de se laisser guider par le plus déplorable esprit de parti, s'empêcher d'admettre que les vainqueurs de 1892 ont fait preuve, dans toute leur administration, non seulement d'une honnêteté incontestable, mais aussi de beaucoup de patriotisme, d'énergie et d'habileté."

LA CONSOMPTION GUERIE Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affections des Pouxmons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Fourni par le désir de soulager les souffrances de l'humanité, l'auteur jure à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et employer. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner le journal. W. A. NORRIS, 820 Powers' Block, Rochester, N. Y. 10-11-96-6m

A VENDRE Un moulin à scie avec pouvoir d'eau situé à Ste Clotilde, sur la rivière Nicolet, avec appareil pour bardoux, machine à préparer le bois, scies rondes, moulage etc., avec grand emplacement, assai 414 acres de terre tenant à l'emplacement du moulin, maison et dépendances, etc. Pour plus amples informations s'adresser à P. A. PAILLON, Nicolet ou Hector L. GODIN, Trois-Rivières.

A VENDRE A St-Barnabé, comté de St-Maurice, au centre du village, une maison à deux étages, ce vaste magasin et attenants, à deux brèches 2 hangars, écurie-stable, etc. Splendide pièce de commerce. Superficie: 24 perches et 70 pds. Forme le coin de deux rues. Tout près de l'église. Le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux à L. D. HEROUX.

A VENDRE Avis est donné par le présent que la Compagnie de chemin de fer Trans-Canada n'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte pour changer le nom de la compagnie, prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement du chemin de fer de la compagnie, et l'autoriser à construire un embranchement partant d'un point près de l'extrémité nord-est du lac Winnipeg, et de la jusqua' York Factory, Baie d'Hudson, assai un embranchement partant près d'un point où la Haute mer projetée de la compagnie traversera le fleuve St. Maurice, dans la province de Québec, et de la au sud par voie de Joliette jusqu'à la cité de Montréal. GEMMILL et MAY, Solliciteurs des requérants, Ottawa, 22 décembre 1896.

MIRARD'S LINIMENT guérit de la Névralgie. "L'intimité de garder le pouvoir à Ottawa, en se soumettant aux exigences fatigantes de McCarthy, des Greenway et des Sifton, est plus important aux yeux d'un Laurier et d'un Tarte, que notre parti national. "Et ces gens posent au patriotisme!"

AVIS AU CLERGE

J'ai reçu une consignment D'HUILE POUR SANCTUAIRE en caustre de 5 gallons, avec veilles brûlantes 8 jours. GOBLETS EN VERRE DE COULEUR avec chaînette, pour l'usage de cette huile ; aussi HUILE D'OLIVE ORDINAIRE, VEILLEUSES, CIERGES MOULÉS de première qualité, BOUGIES, NOUVEAU CHARBON POUR ENCELSOIR, très commode. Le tout à des prix inconnus ici.

Venez voir et vous serez plus que satisfait.

P. V. AYOTTE, Libraire.

POUR LES ECOLES

Mgr Emard demande à ses prêtres de souscrire chacun \$5

L'on mande de Valleyfield que Sa Grandeur Mgr Emard vient d'adresser à tous les prêtres de son diocèse une lettre circulaire leur demandant de souscrire personnellement \$5 chacun pour aider à Mgr Langevin à maintenir les écoles séparées de Manitoba.

Remerciements à St. Antoine de Padoue

Je désire vendre une propriété pour laquelle je ne trouvais pas d'acheteurs. Je promets une offrande à St. Antoine de Padoue et en même temps publication de la faveur dans un journal si je l'obtiens.

Une moquerie de M. Greenway

"Je suis bien déterminé à donner aux coreligionnaires de M. Laurier toute la justice à laquelle ils ont droit."

M. Greenway est si bien déterminé à le faire qu'il a qu'il a rendu immédiatement les écoles catholiques qu'il a supprimées en 1890.

Au moment même où il se déclare si bien déterminé, le parti libéral se vante de l'avoir fait capituler, ce qui implique contradiction.

M. Greenway ne se compromet guère en se déclarant prêt à rendre aux catholiques toute la justice à laquelle ils ont droit, puisqu'il a toujours prétendu ne leur avoir jamais fait aucune injustice.

Cette déclaration, suggérée par de rudes compères, ne peut servir que les badauds.

De la Semaine Religieuse.

Winnipeg est vacant

L'élection de l'hon. E. J. Macdonald annulée

FRECHETTE vs TARDIVEL

L'enquête dans la cause de libelle intentée par M. Louis Honoré Fréchette contre M. Tardivel, rédacteur de "Le Véridic" de Québec, est remise à vendredi prochain, le 22 courant, à cause de la maladie du plaignant.

Le sang riche et rouge est produit aussi naturellement en prenant Food's Sarsaparilla que la propriété propre dite produite par l'usage libéral de l'eau et du savon. Ce grand purificateur chasse complètement la scrofule et les autres impuretés.

The D. & L. Emulsion

Est inestimable, si vous êtes épuisé, car elle constitue à la fois un aliment et un remède.

50c. et \$1 la Bouteille

LA SEMAINE COMMERCIALE QUEBEC

Nouvelle adresse: 9 rue St ANTOINE

CONSEIL-DE-VILLE

Séance du lundi, 19 Janvier 1897

Présents: Son Honneur le Maire R. S. Cooke, messieurs les échevins Spénard, Lajoie, Paquin, Grant, Verret, Savard, Grenier, Houli-ton, Gélinas, Décoteau et Pagé.

Son Honneur le Maire donne lecture du rapport de M. Narcisse Grenier, président des élections municipales de cette année, transmettant les documents qui établissent l'élection de M. M. Paquin, Lajoie, Gélinas et Verret et ces messieurs prêtent serment de servir la ville au meilleur de leur connaissance; ils jurent de plus être dûment qualifiés.

Une lettre de M. J. B. M. Barthe, représentant M. John Lovell & Son, de Montréal, offrant de faire au profit de l'impression du rapport du Secrétaire-Trésoyer: \$35 pour 300 copies et \$39 pour 400, est référée au Comité des Finances, ainsi qu'une requête des marchands-détailliers de chaussures demandant que les manufacturiers de chaussures n'aient pas le droit de faire le commerce de détail à leur établissement.

Il est ensuite lu une série de lettres: l'une de M. J. Z. Gauthier, offrant ses services comme comptable, l'autre de l'assistant-procureur général demandant au Conseil de nommer un réviseur pour les listes électorales, une troisième de M. M. Thibodeau, Esbajian et Binette acceptant les conditions de la ville relativement à la manufacture Smardon, la quatrième de The Balcer Glove Mfg. Co. exposant qu'elle ne paie aujourd'hui que \$10 de loyer au lieu de \$14,58 et demandant à ce que ce-la soit inscrit dans les livres de la Corporation.

Le rapport du comité général concernant les plaintes faites contre le rôle d'évaluation a été adopté sur proposition de M. Pagé, secondée par M. Grant. Il est ensuite lu un rapport de M. M. O. Z. Hamel et François Parent disant qu'ils ont constaté que la rue St-Jacques était obstruée par une clôture bâtie dans le sens de la longueur de la rue, que cette clôture a été bâtie par M. Eucher Massé, que M. Eucher Massé a refusé de la défaire disant qu'elle était sur son terrain, qu'après informations prises les signataires croient que le terrain en question appartient au Seigneur ou à ses héritiers.

Sur proposition de M. M. Grenier et Spénard, M. A. Houli-ton a été choisi comme procureur pour les prochains six mois; sur celle de M. M. Houli-ton et Spénard, M. N. Rivard et R. W. Williams ont été nommés auditeurs de la ville, avec un salaire de \$25 chacun; sur celle de M. M. Houli-ton et Décoteau, les comités permanents ont aussi été composés: FINANCES: Alexander Houli-ton, président, L. E. Dufresne, Narcisse Grenier, N. E. Lajoie et C. N. Spénard.

AQUEDUC ET ECLAIRAGE: L. E. Dufresne, président, F. X. Décoteau, Fra Gélinas, Narcisse Grenier et Chs Pagé.

DRAINAGE: François Gélinas, président, N. E. Lajoie, Chs Pagé, L. D. Paquin et C. N. Spénard.

FU: Napoléon E. Lajoie, président, Fra Gélinas, Alex. Houli-ton, Jérémie Savard et Arthur Verrette.

POLICE: Chs. Nicodème Spénard, président, F. X. Décoteau, N. Grenier, Chs Pagé et Arth. Verrette.

CHEMINS: Chs Pagé, président, L. E. Dufresne, N. Grenier, L. D. Paquin, et C. N. Spénard.

SANTÉ: Robert Grant, président, F. X. Décoteau, A. Houli-ton, J. Savard et Arthur Verrette.

MARCHÉS: Jérémie Savard, président, L. E. Dufresne, Rob r. Grant, Chs Pagé et L. D. Paquin.

HOTEL DE-VILLE: Narcisse Grenier, président, Robert Grant, Alex. Houli-ton, N. E. Lajoie et L. D. Paquin.

COMMUNE: F. X. Décoteau, président, Fra Gélinas, Robert Grant, J. Savard et Arthur Verrette.

Son Honneur le Maire annonce ensuite que la Compagnie Royale Electrique a intenté contre la ville une poursuite au montant de plus de \$30,000 et une proposition de M. M. Paquin et Lajoie est adoptée autorisant M. M. Tourigny et Tessier à combattre cette poursuite au nom de la Corporation, puis le Conseil s'ajourne à lundi prochain.

JOHN LABATT

Le roi des brasseurs d'Ale et de Bière forte. — Médailles et récompenses remportées à toutes les grandes expositions du monde.

Les boissons à ferment semblent être le breuvage de prédilection de tous les descendants de la race tonitruque. Que ce soit au Canada, aux Etats-Unis, en Allemagne ou dans la Grande-Bretagne, nous trouvons la bière, sous une forme quelconque, employée comme la plus populaire des boissons.

la marchandise produite. On a souvent remarqué que la fabrication de la bière avait fréquemment enrichi ceux qui s'y étaient livrés. Une importante et influente fraction de l'aristocratie anglaise doit l'origine de sa fortune à la bière. De fait, cette industrie a été si avantageuse, lorsqu'elle a été bien administrée, qu'elle a attiré l'attention des capitalistes étrangers.

Une des brasseries canadiennes les mieux connues, celle de John Labatt, en la ville de London, démontre d'une façon saisissante le succès honorable qui a présidé à cette entreprise. C'est de la forêt qu'est sortie la ville de London, et de cette origine primitive a surgi la brasserie de John Labatt, de London. Les annales de cette brasserie ont le splendide d'un conte d'Orient, mais dans toutes ses évolutions, dans toutes ses phases, l'on constate un élément réel de lab. énergique, de surveillance constante. Il y a soixante quatre ans que John Blackwell a fondé la brasserie — une hutte primitive en bois rond. Elle n'était pas à l'épreuve du feu, ayant été détruite par un incendie, toutefois pour être remplacée par une construction encore plus unique, en pierres de toutes formes ramassées le long de la rivière.

En 1847, M. John K. Labatt, père du propriétaire actuel, et M. Samuel Eccles en devinrent les acquéreurs. M. Eccles se retira en 1857. L'associé senior de cette société administra les affaires de la brasserie jusqu'à sa mort, en 1866, époque à laquelle son fils, M. John Labatt lui succéda; et il a dirigé depuis l'établissement avec un succès marquant.

L'évolution de cette brasserie d'une hutte à des édifices modernes, vastes, construits en pierre, en briques et en fer, couvrant une superficie d'environ trois acres, a été phénoménale. Le résultat obtenu pour cette industrie a été le fruit d'une grande connaissance des affaires et d'une rare sagacité d'entreprise. L'installation de cette brasserie comprend tout ce qu'il y a de moderne en mécanique pour des fins semblables, et les méthodes employées sont d'accord avec les principes modernes les plus récentes. Tous les ans de nouvelles et importantes améliorations sont faites, car chaque année marque un accroissement dans le chiffre d'affaires. M. Labatt vient justement d'y faire installer deux chaudières d'une force chacune de 155 chevaux-vapeur. L'an prochain verra l'agrandissement de l'espace alloué aux caves et dont les travaux préliminaires sont déjà en voie d'accomplissement. La capacité de la brasserie est de 50,000 barils annuellement, donnant constamment de l'emploi à soixante-trois ouvriers au nombre desquels on trouve les brasseurs les plus habiles et les plus expérimentés du pays.

Les produits de la brasserie sont limités à la Bière Forte, l'Ale et le Porter de Labatt, marques qui sont devenues célèbres à cause de leur saveur et de leur excellence. Elles sont pures, saines et délicieuses, plaisantes à l'œil, et généralement stimulantes et réjouissantes. L'Ale et le Porter fabriqués ici sont généralement des boissons pour toutes les classes de la population. Ils sont libéralement prescrits par les médecins, pour les invalides, car ils agissent comme toniques, en reconstituant les tissus de la chair, donnant, tout à la fois, des couleurs et de la force au malade. Rien que du malt et du houblon de choix, soigneusement choisis par des connaisseurs expérimentés, sont utilisés, et dans le procédé de fabrication toute la force et la propriété des éléments constitutifs sont extraits et combinés de façon à reconstruire l'approbation universelle des connaisseurs. Rien que de l'eau de source est utilisée dans la brasserie et pas une once d'extraits, ni de composés nuisibles entrent dans la brasserie.

Le système de la pasteurisation et de la carbonisation n'est pas en faveur dans la brasserie Labatt. L'Ale et le Porter sont parfaitement fermentés et ronds à point de la façon naturelle. Ils sont sains et demeurent ainsi quand les autres qualités deviennent mauvaises et s'égarent.

L'Ale et le Porter de Labatt, en fûts, ont remporté la plus haute récompense sur ce continent à l'exposition de Chicago en 1893. Le verdict des juges de l'exposition colombienne, qui comptait des connaisseurs et des chimistes du plus haut rang, a corroboré l'opinion populaire que l'Ale et le Porter de Labatt étaient les meilleurs sur le continent américain. Une médaille d'or fut également accordée par l'exposition de la mi-hiver à San Francisco, en 1894, en tête de tous les concurrents. Dix médailles d'or, d'argent et de bronze et douze diplômes ont été accordés à la brasserie. A ce nombre de médailles gagnées aux expositions ci-dessus mentionnées il faut ajouter celles gagnées à l'exposition de Philadelphie, 1876; Sydney, Australie, 1887; Paris, France, 1889; Commission Canadienne à Philadelphie, 1876 et à la Jamaïque, Indes Occidentales, en 1891.

Des témoignages ont été aussi reçus de médecins les plus éminents tant au Canada qu'à l'étranger. Des agences de cette fameuse brasserie sont établies dans toutes les principales villes du Dominion et nombre de grandes villes aux Etats-Unis. Un grand entrepôt en briques avec un département d'emballage a été construit à Montréal. On le considère comme un modèle du genre dans tout le pays. Le succès matériel du propriétaire de ce vaste établissement a été des plus substantiels et des plus satisfaisants. Ça été, toutefois, le résultat naturel de la connaissance des affaires, combinée avec la prévoyance, l'énergie, l'esprit d'entreprise et l'habileté rare. Comme brasseur praticien et habile, M. John Labatt n'est fait une réputation. Il a toujours eu pour principe de fournir le meilleur en qualité, en bonté et en excellence générale et l'estime dans laquelle on tient au marchandise ici et à l'étranger sont la preuve convaincante que l'on a touché la corde sensible de l'opinion populaire.

M. Labatt est un de ces citoyens en-

treprenants, énergiques et qui a fait beaucoup pour promouvoir les intérêts de London. Son nom est inégalement lié avec l'agrandissement et le progrès de la ville, et il est toujours libéralement prêt à aider tout effort louable pour le bien général, principes qui lui ont acquis la faveur universelle, la confiance et l'estime de toute la communauté.

Tout le monde en prend

Tout le monde en prend aujourd'hui du MERRILL COUGH SYRUP pour le traitement du rhume, de la grippe, de la toux et de la bronchite c'est le remède le plus sûr et le plus efficace qui existe.

En vente à la Pharmacie Canadienne, tenue par J. A. Peltier, 25c la bouteille.

Ce serait une bonne idée

De venir me voir pour ce dont vous avez besoin en fait de Claque, Fardeus et Chasseuses avec remèdes en caoutchouc.

J'ai tout ce que vous pouvez désirer en fait de Claque, Fardeus en Jersey avec une bosse, deux bosses et trois bosses.

Bottes faites avec le cuir tanné au Chrome, dernière nouveauté de 1896. Comparez mes prix avec ceux d'ailleurs pour la même qualité.

Un lot de bons Souliers Mous en original, avec hausse en étoffe, pour \$1.00 seulement.

Une grande réduction d'ici au 1er Janvier, dans les souliers en feutre, (allemand).

L. DANIELVA, 41, rue de la Platon, Trois-Rivières, 15, 12, 96-1a

Echos de la Ville et du District

Le R. P. Perron, O. M. I. et ancien professeur au Séminaire de cette ville, qui était depuis quelques années à St-Sauveur de Québec, a quitté cette paroisse pour Lowell, Mass, où les Canadiens-Français sont aussi desservis par les membres de son ordre.

Dimanche soir, au bazar, nous avons eu le plaisir d'applaudir M. Roy, chanteur comique de Montréal.

Le talent de M. Roy a été très goûté.

M. Charles T. Coté, inspecteur des manufactures et édifices publics, était en cette ville samedi.

Ayant visité l'Hôtel-de-ville il a trouvé que les issues en étaient insuffisantes. Il a aussitôt émis de ce fait l'autorité compétente et a ordonné de changer cet état de choses au plus tôt.

ST-PIERRE LES BECQUETS, 16 janvier — M. Alfred Marchildon, fils de M. le maire Marchildon de cette paroisse, nous est arrivé aujourd'hui avec le titre d'avocat qui vient de lui être conféré aux derniers examens du barreau. Plusieurs de ses parents et amis ont été le recevoir au débarcadère du C. P. R. à Balacon et lui présentèrent de chaleureuses félicitations.

Notre ami M. J. Adolphe Désilets, fils de M. J. M. Désilets, magistrat de district, a été admis à la pratique du Droit, la semaine dernière.

Nous le prions d'accepter nos sincères félicitations.

Après avoir joué pendant quelque temps d'une véritable température printanière, nous voici ce matin, avec un froid de —29½ Fahrénheit.

Nous apprenons avec plaisir que notre ami M. P. J. Héroux, marchand général de Shawnesgan, vient d'être élu pour la huitième fois maire de sa localité.

Nous le prions d'agréer nos sincères félicitations.

On annonce que la pêche du petit poisson a complètement manqué, cette année.

Il s'est passé, samedi, un fait assez extraordinaire.

Quelques citoyens de la Baie du Febvre se sont rendus, en cette ville, en voiture d'été, traversant ainsi le lac St Pierre.

Calme, plat en notre bonne ville. Nos policiers jouissent du doux far niente.

Un avis public a été affiché partout ces jours-ci déclarant que tout propriétaire de chien devrait payer à la Corporation avant le 31 janvier, une taxe de \$2.00.

Les amateurs de toutous ont commencé à payer la somme demandée.

M. M. Bondy & B-a-ulac, les populaires marchands-tailleurs de la rue Notre-Dame, ont fait remettre à neuf leur établissement.

La traverse sur le fleuve qui était mauvaise dimanche a été remise en bon état.

L'Association Athlétique Amateur a donné son carnaval annuel, vendredi soir. La chose a été un succès. Il y a eu musique, feu de bengale, lancement d'un ballon.

La compagnie de téléphone du comté de Nicolet a installé une ligne téléphonique sur la glace entre cette ville et la paroisse de Ste Angèle de Laval.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, samedi soir, au réservoir d'huile de M. M. Bournival & Ci.

On était à fabriquer du vernis et les gaz se sont enflammés au contact de la flamme d'un fanal.

Grâce à la présence d'esprit de M. Bellefeuille, l'associé de M. Bournival, qui parvint à étouffer les flammes, les dommages ne furent qu'insignifiants.

M. Bellefeuille s'est un peu brûlé les mains.

De Limoges, France à Trois-Rivières; note l'importation de Cognac et Liqueurs fines, en cruches et carafes, comprenant: Curocon blanc extra sec, Hennessy, de Zana, Crème de Noyau, Crème de Cocoo, Crème de Vanille, Anisette, Liqueurs vertes et jaunes, etc., est en sa arrivée. Aux amateurs d'en profiter.

Nous avons aussi un grand stock de Biscuits Canadiens et Américains. Sucrées et chocolatés de toutes descriptions. Aussi les Porter et Lager de Beaufort etc. Envoyez vos ordres au grand magasin de la rue St-Antoine tenu par L. T. COORMIER.

La Compagnie du Chemin de fer du Pacifique Canadien inaugure dimanche, le 24, un service nouveau.

Trois trains réguliers laisseront Québec: à 9 hrs. A. M., 140 hr. P. M., et 11 hrs. P. M. et arriveront à Montréal à 3.35 hrs. P. M., et 6.30 A. M. Le dimanche, un train partira de Québec à 1.25 hr. P. M. et arrivera à Montréal 7.50 hrs.

Trois trains partiront de Montréal à 9 hrs. A. M., 3.30 hrs. P. M. et 11 hrs. P. M., et arriveront à Québec à 2.15 hrs. P. M., 10 P. M., et 6.30 hrs. A. M. Le dimanche un train laissera Montréal à 3.30 hrs. P. M. et arrivera à Québec à 10 hrs. P. M.

Le traitement de la diphtérie par les injections de sérum a été essayé pour la première fois en cette ville, ces jours derniers.

Le patient était un enfant de treize ans et, de l'avis des médecins, le cas était très mauvais, désespéré; on attendait la mort à courte échéance. Les résultats ont été merveilleux.

Après 24 heures, on a constaté une amélioration très sensible et 48 heures après, le jeune malade était complètement hors de danger.

L'Hôpital St-Joseph a été, croyons-nous, le premier endroit en cette région, où un malade ait été traité d'après cette méthode.

On nous dit que ce merveilleux remède, dû à un médecin français illustre, opère une guérison certaine dans tous les cas de diphtérie, quelque graves qu'ils soient, pourvu qu'on l'emploie dans les premières quarante-huit heures.

Vendredi dernier a eu lieu l'installation des officiers de la cour trifulvienne de la C. M. B. A.

Les officiers pour l'année suivante sont: M. le Chanoine Cloutier, aviseur spirituel; M. Chs. Dupont-Hébert, président; M. J. Adolphe Gélinas, vice-président; M. E. Arthur Verrette, 2e vice-président; M. Lavé-gé Mailhot, trésorier; M. J. O. Désilets, secrétaire-archiviste; M. G. Oscar Bailey, assistant-secrétaire-archiviste; M. C. Z. Duplessis, secrétaire-financier; M. F. X. Pothier, commissaire-ordonnateur; M. G. F. McKenzie, sentinelle; M. M. Ph. E. Fanneton, O. J. N. Teasdale, Chs. P. Gélinas, Geo. Leprohon, J. A. Sauvageau, syndics.

Il a aussi été annoncé à cette assemblée que M. le Dr. L. P. Normand avait été nommé Grand Délégué par le Grand Président de l'Association, l'honorable M. F. Hackett, M. le Secrétaire-archiviste fut chargé d'écrire à M. Hackett pour le remer-cier de l'honneur qu'il faisait à la cour trifulvienne par cette nomination.

Nous profitons de l'occasion pour offrir à M. le Dr. Normand nos sincères félicitations.

La séance finie, M. le Président invita les membres à venir réveillonner avec lui. L'on comprend que la réunion fut très joyeuse et que les membres de la C. M. B. A. en gardèrent un bon souvenir.

Une partie de Hockey a été jouée lundi dernier sur le patinoir St-Louis entre les joueurs suivants du club St-Louis; Forwards, Jules Panneton, Auguste Bellefeuille, Pierre Cossette et Nap. Gagnon; Cover Point, Béland; Point, Béland; Goal, Adj. Savard; et les joueurs dont les noms suivent: McLeod, Chillas, Jos. Bellefeuille et Maurice Bellefeuille, Forwards; Bapiste, Cover Point, Bapiste, Point; et Louthod, Goal.

Cette partie qui a été chaudement disputée a été gagnée par les St-Louis par trois points contre zéro.

Le R feres était M. Chas. Pentland.

M. M. Bondy & B-a-ulac, les populaires marchands-tailleurs de la rue Notre-Dame, ont fait remettre à neuf leur établissement.

La traverse sur le fleuve qui était mauvaise dimanche a été remise en bon état.

Si vous avez le catarrhe, employez le Baume Nasal. Il donne une guérison instantanée et certaine, il adoucit, nettoie et guérit.

The "D. & L." Menthol Plaster

Menthol Plaster

Menthol Plaster

Menthol Plaster

Menthol Plaster

Menthol Plaster

AVIS PUBLIC

Jusqu'à nouvel ordre, le dépôt à Trois-Rivières, pour tous cadeaux du Jour de l'An ou de fêtes, etc., sera à la PHARMACIE WILLIAMS, qui porte un "stock" complet d'articles de fantaisie, de parfums, etc., etc., et qui sont vendus au prix des grands centres.

(Signé) SANTA CLAUS

Si vous ne pouvez pas lire ce qui précède, procurez-vous une paire de lunettes à la PHARMACIE WILLIAMS, qui les adapte pour convenir à tous les yeux. Prix modique.

Bandages Herniaires de tout genre de la première qualité.

Spécialité: L'ANTI-DYSPÉPSIE du Dr Hardy guérit la dyspepsie sous toutes les formes.

La Bronchite du Dr Fenwick guérit les Bronches.

LE LAIT DE LYS DE WILLIAMS, guérit toute maladie de la peau, et remplace avantageusement les glycérols, vaselines, etc., etc.

LA POUVRE CORYZINE du Dr McKonato, guérit les catarrhes et Rhumes de nez, 25 cents.

LES CACHETS WILLIAMS pour migraines, mal de tête, mal de dents, etc.

L'Eau Vénitienne pour nettoyer, nourrir et embellir les cheveux. 25c.

La Salsepareille de Williams n'a pas d'egal. 50c.

L'HUILE DE FOIE DE MORUE ET SIROP DE GOUDRON de Williams ne se vend que 50c. la bouteille et n'a pas d'egal pour Toux, Rhumes, Bronchites, Etc.

STOCK COMPLET AU MEDICAL HALL, TROIS-RIVIERES

R. W. WILLIAMS, CHIMISTE ET PHARMACIEN

Gradué du Collège de Pharmacie de Montréal et Lauréat en Pharmacie

1-4-95-1a

LISEZ CECI!

Que toutes les personnes faibles et délicates qui souffrent de débilité prennent chaque jour, pendant un mois, trois bons verres de

PORTER - CREMÉ - DE - NUTTER!

Et si au bout de ce temps, votre santé n'est pas améliorée votre argent vous sera remboursé chez J. A. DUPONT & Cie. ESSAYEZ-LE!

Si votre santé s'améliore, vous en serez gagnant; dans le cas contraire, cela ne vous coûte rien.

PORTER CREME de NUTTER

Est fabriqué avec le plus pur malt rûti et le houblon bavarois seulement; il est garanti strictement pur et recommandé par tous les médecins ainsi que la bière capulés "SELECT EXPORT" également recommandée.

J. A. DUPONT & Cie,

AGENTS BRASSERIE SILVER SPRING

175 Rue Notre-Dame, TROIS-RIVIERES. TELEPHONE 124.

A. BERGERON

HORLOGER BIJOUTIER OPTICIEN GRAVEUR

30, RUE DES FORGES, 30

Impressions de toutes sortes exécutées à bref délai et à des prix très réduits aux ateliers du TRIFLUVIEN, 171 & 173 Rue Notre-Dame Trois-Rivières.



ATHER... Comme un Navire Sur la Mer Orageuse... WILL HICKY.

GRATIS... KOENIG MED. CO., Chicago, Ill. AGENTS: E. MOGALÉ, 2123, rue Notre-Dame, Montréal.

Adresses d'Affaires

N. L. DENONCOURT AVOCAT, 47, rue Royale, Trois-Rivières. OLIVIER & DESY AVOCATS, 4, rue Alexandre, Trois-Rivières.

Dr L. P. NORMAND RUE BONAVENTURE HEURES DE CONSULTATION: 8 à 9 heures A.M., 1 à 3 P.M., 7 à 8 P.M.

Dr ALPH. METHOT Successeur du Dr Gervais 50, AVEN. LAVIOLETTE HEURES DE CONSULTATION: 8 à 9 heures A.M., 1 à 3 P.M., 7 à 8 P.M.

DR N. LAMBERT Médecin-Chirurgien 33, RUE DESCHAMPS (En face du Palais de Justice.) HEURES DE CONSULTATION: 8 à 10 heures A.M., 1 à 3 P.M., 7 à 9 P.M.

EDMOND BELLEFLEUILLE VOITURIER COIN DES RUES St-Philippe & St-Roch TROIS-RIVIERES

TOUT LE MONDE PARLE Le Sirop de Goudron ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE MATHIEU.

BICYCLES. Un spécialiste est attaché à la maison pour la réparation des bicyclettes de tous genres.

MIRARD'S LINIMENT à vendre partout.

Pour Guérir les RHUMATISMES PRENEZ LA Salsepareille de BRISTOL

ELLE VOUS RÉTABLIRA. Demandez à votre Pharmacien ou à votre Fournisseur LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL.

Cie d'Horlogerie des Trois-Rivières NOUVEAU MAGASIN 18 - RUE DES FORGES - 18

Le gérant de la compagnie a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public qu'il s'occupe spécialement de réparations de Montres, Horloges et Bijouteries.

Leçons Privées Par un ancien professeur d'Académie SPECIALITÉS: Anglais, — Calcul, — Tenue des livres.

Le Docteur DeBLOIS DES HOPITAUX DE PARIS, DE NEW-YORK ET D'ALLEMAGNE. Traite et guérit les maladies nerveuses, et les affections chroniques.

EDMOND BELLEFLEUILLE VOITURIER COIN DES RUES St-Philippe & St-Roch TROIS-RIVIERES

TOUT LE MONDE PARLE Le Sirop de Goudron ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE MATHIEU.

BICYCLES. Un spécialiste est attaché à la maison pour la réparation des bicyclettes de tous genres.

BICYCLES. Un spécialiste est attaché à la maison pour la réparation des bicyclettes de tous genres.

MIRARD'S LINIMENT à vendre partout.

SOUTH BRANT Brantford, Ont. La campagne électorale est déjà ouverte dans South Brant.

PESTE ET FAMINE 6,000,000 d'indigènes succomberont aux Indes.

Lordes, 15—Ou télégraphie de Calcutta: «Plus d'une moitié de la population de Bombay, estimée à 900,000 âmes a fui la peste qui sévit actuellement.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

La campagne de Madagascar On vient de publier le chiffre des pertes du corps expéditionnaire français à Madagascar.

La campagne de Madagascar On vient de publier le chiffre des pertes du corps expéditionnaire français à Madagascar.

La campagne de Madagascar On vient de publier le chiffre des pertes du corps expéditionnaire français à Madagascar.

La campagne de Madagascar On vient de publier le chiffre des pertes du corps expéditionnaire français à Madagascar.

La campagne de Madagascar On vient de publier le chiffre des pertes du corps expéditionnaire français à Madagascar.

La campagne de Madagascar On vient de publier le chiffre des pertes du corps expéditionnaire français à Madagascar.

La campagne de Madagascar On vient de publier le chiffre des pertes du corps expéditionnaire français à Madagascar.

La campagne de Madagascar On vient de publier le chiffre des pertes du corps expéditionnaire français à Madagascar.

La campagne de Madagascar On vient de publier le chiffre des pertes du corps expéditionnaire français à Madagascar.

La campagne de Madagascar On vient de publier le chiffre des pertes du corps expéditionnaire français à Madagascar.

La campagne de Madagascar On vient de publier le chiffre des pertes du corps expéditionnaire français à Madagascar.

La campagne de Madagascar On vient de publier le chiffre des pertes du corps expéditionnaire français à Madagascar.

La campagne de Madagascar On vient de publier le chiffre des pertes du corps expéditionnaire français à Madagascar.

La campagne de Madagascar On vient de publier le chiffre des pertes du corps expéditionnaire français à Madagascar.

La campagne de Madagascar On vient de publier le chiffre des pertes du corps expéditionnaire français à Madagascar.

La campagne de Madagascar On vient de publier le chiffre des pertes du corps expéditionnaire français à Madagascar.

La campagne de Madagascar On vient de publier le chiffre des pertes du corps expéditionnaire français à Madagascar.

LE REMÈDE DE MUNYON POUR LE RHUMATISME

Le remède de Munyon pour le rhumatisme est garanti absolument sans danger et un puissant tonique pour reconstruire les faibles et les débilés.

Le remède de Munyon pour le rhumatisme est garanti absolument sans danger et un puissant tonique pour reconstruire les faibles et les débilés.

Le remède de Munyon pour le rhumatisme est garanti absolument sans danger et un puissant tonique pour reconstruire les faibles et les débilés.

Le remède de Munyon pour le rhumatisme est garanti absolument sans danger et un puissant tonique pour reconstruire les faibles et les débilés.

Le remède de Munyon pour le rhumatisme est garanti absolument sans danger et un puissant tonique pour reconstruire les faibles et les débilés.

Le remède de Munyon pour le rhumatisme est garanti absolument sans danger et un puissant tonique pour reconstruire les faibles et les débilés.

Le remède de Munyon pour le rhumatisme est garanti absolument sans danger et un puissant tonique pour reconstruire les faibles et les débilés.

Le remède de Munyon pour le rhumatisme est garanti absolument sans danger et un puissant tonique pour reconstruire les faibles et les débilés.

PROVINCE DE QUÉBEC. Municipalité du Comté de Champlain. Aux contribuables et intéressés dans la Municipalité du Comté de Champlain.

AVIS PUBLIC Bureau du Conseil Municipal —DU— Comté de Champlain

STE-GENEVIEVE DE BATISCAN, le 7 Janvier 1897. Avis public est par les présentes donné par DAVID TANCREDE TRUDEL, Secrétaire-Trésoyer du dit Conseil, que les terrains ci-dessus mentionnés seront vendus, à l'enchère publique, en la paroisse de Ste-Genevieve de Batiscan, au lieu ordinaire où le Conseil de Comté tient ses sessions, JEUDI, le QUATRIÈME jour du mois de Mars prochain (1897), à DIX heures du matin, pour les cotisations et charges municipales dues sur les divers lots plus bas désignés à moins qu'elles ne soient payées avec les frais avant la vente.

Désignation de tous les terrains situés dans la Municipalité du Comté de Champlain, à raison desquels il est dû des taxes municipales ou scolaires.

Table with 5 columns: Noms des Propriétaires, Nos. du cadastre, Concession ou rang, Etendue en arpents et perches, Montant dû.

Table with 5 columns: Noms des Propriétaires, Nos. du cadastre, Concession ou rang, Etendue en arpents et perches, Montant dû.

Table with 5 columns: Noms des Propriétaires, Nos. du cadastre, Concession ou rang, Etendue en arpents et perches, Montant dû.

Table with 5 columns: Noms des Propriétaires, Nos. du cadastre, Concession ou rang, Etendue en arpents et perches, Montant dû.

D. T. TRUDEL, Sec. Trés. C. M. C. C.

GEORGES MORRISSETTE POSEUR D'APPAREILS DE Chauffage à Eau Chaude Et à Vapeur BAINS, CLOSETS, CANAUX D'ÉGOUTS, Etc.

Ouvrage Garanti sous tous rapports. Prix les Plus Bas possibles.

35-37 RUE DU PLATON TROIS-RIVIERES. 32-92—jno

Maisons à Vendre Une maison avec boulangerie et atelier, hangar, etc.

A VENDRE Une maison en briques à deux étages, avec hangar, et autres dépendances.

A LOUER Les locaux de chauffage des maisons de la Pierre Dubouche, situés rue du Fleuve, à côté de l'Hôtel Dufresne.

Emplacements à Vendre Sur la rue des Champs Entre la propriété de M. Marc Marchand et celle occupée par M. H. B. Vallières de St-Réal.

AVIS Je donne par les présentes avis que je ne serai responsable d'aucune dette créée en mon nom par qui que ce soit sans un écrit signé de moi-même.

Prund Le Spécialiste du joint contre la Toux. A VENDRE Un lot, portant le No. 1585, situé du côté sud-ouest de la rue Niverville, mesurant 38 pieds de largeur sur 80 pieds de profondeur.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.

UN VÉTÉRAN DU JOURNALISME Triomphe d'une grave et douloureuse maladie.